



ASSOCIATION AQUITAINE
MARKETING



Procès-verbal de l'Assemblée Générale 2020 de l'association 2AM

2AM Association Aquitaine Marketing
65, rue de Macau
33290 PAREMPUYRE

Le 3 Décembre 2020 à Bordeaux (33), les membres de l'association 2AM se sont réunis en visio-conférence pour leur Assemblée Générale Ordinaire sur convocation du Président Mr Philippe Bourhis.

L'Assemblée était présidée par Mr Philippe Bourhis, Président de l'association. Il était assisté d'une secrétaire de séance, Mme Virginie Lange, membre de l'association.

Madame Karine Dubus et Madame Catherine Marquèze ont été désignées comme scrutateurs.

64% des membres étaient présentes ou représentées (26 personnes). Le quorum étant fixé à 25%, l'Assemblée a donc pu valablement délibérer.

L'ordre du jour a été rappelé par le Président :

- Rappel des évènements marquants de 2020
- Questions des membres à soumettre
- Rapport moral et financier ;
- Approbation du budget ;
- Présentation des candidats au conseil d'administration ;
- Renouvellement et approbation du conseil d'administration ;
- Les projets de l'association

Il a été fait lecture du rapport financier et moral, de la composition des candidats au nouveau conseil d'administration.

Lors du débat qui a suivi, les éléments suivants chacun a pu exprimer son avis sur les différents sujets évoqués et sur le projet présenté par les candidats au conseil d'administration.

A l'issue du débat entre les membres, le président de séance a mis aux voix les questions suivantes, conformément à l'ordre du jour :



- Rapport moral et financier : l'Assemblée Générale adopte la délibération à l'unanimité ;
- Approbation du budget : cette résolution est adoptée à l'unanimité ;
- Renouvellement du mandat de Mr Jérôme Morizot adoptée à l'unanimité
- Intégration de nouveaux membres au conseil d'administration adoptée à l'unanimité :

Mme Virginie Lange

Mme Dorothée Murzeau

Mr Antony Glaziou

Mr Jérôme Mollier

en qualité de membres du Conseil d'administration.

Le nouveau Conseil d'Administration est donc composé de :

Mme Virginie Lange

Mme Dorothée Murzeau

Mr Antony Glaziou

Mr Jérôme Mollier

Mr Jérôme Morizot

Ceux-ci exerceront leur fonction conformément aux statuts pour une durée de 3 ans.

L'association prend acte du départ des membres suivants du Conseil d'administration :

- Mr Philippe Bourhis
- Mme Catherine Marquèze
- Mme Karine Dubus
- Mme Leslie Rivallan
- Mr Alexandre Chusseau

Certains de ces membres n'excluent pas de réintégrer le conseil d'administration qui devrait être élargi en 2021

Suite à la nomination de ce nouveau conseil il a été décidé d'organiser ultérieurement une réunion du conseil d'administration afin de désigner les rôles de chacun au sein de l'association.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 19h00

Il est dressé le présent procès-verbal de la réunion, signé par le Président et la secrétaire de séance.

A Bordeaux, le 15 décembre 2020

Mme Virginie Lange
Secrétaire de séance

Philippe Bourhis
Président de séance